



Les Docs de La Fabrique

Et si la sobriété n'était plus un choix individuel ?

Guillemette Audren de Kerdrel et Albane Fontaine



Un laboratoire d'idées pour l'industrie

La Fabrique de l'industrie est un laboratoire d'idées créé pour que la réflexion collective sur les enjeux industriels gagne en ampleur et en qualité. Elle est co-présidée par Louis Gallois, ancien président du conseil de surveillance du Groupe PSA, et Pierre-André de Chalendar, président de Saint-Gobain. Elle a été fondée en octobre 2011 par des associations d'industriels (Union des industries et des métiers de la métallurgie, France Industrie, rejoints en 2016 par le Groupe des industries métallurgiques) partageant la conviction qu'il n'y a pas d'économie forte sans industrie forte. Lieu de réflexion et de débat, La Fabrique travaille de façon approfondie et pluridisciplinaire sur les perspectives de l'industrie en France et en Europe, sur l'attractivité de ses métiers, sur les opportunités et les défis liés à la mondialisation.



la-fabrique.fr



[linkedin.com/company/la-fabrique-de-l-industrie/](https://www.linkedin.com/company/la-fabrique-de-l-industrie/)



[@LFI_LaFabrique](https://twitter.com/LFI_LaFabrique)

**Et si la sobriété n'était
plus un choix individuel**

Guillemette Audren de Kerdrel et Albane Fontaine, *Et si la sobriété n'était plus un choix individuel*, Les Docs de La Fabrique, Paris, Presses des Mines, 2024.

ISBN: 978-2-38542-536-4

© Presses des MINES – TRANSVALOR, 2024
60, boulevard Saint-Michel – 75272 Paris Cedex 06 – France
presses@mines-paristech.fr
www.pressedesmines.com

© La Fabrique de l'industrie
81, boulevard Saint-Michel – 75005 Paris – France
info@la-fabrique.fr
www.la-fabrique.fr

Photo de couverture: @addillum/istockphoto

Mise en page: Louis Post, Corentin Echivard

Dépôt légal 2024

Cet ouvrage est imprimé avec des encres végétales sur papiers issus de forêts gérées durablement.

Tous droits de reproduction, de traduction, d'adaptation et d'exécution réservés pour tous les pays.

Et si la sobriété n'était plus un choix individuel

Guillemette Audren de Kerdrel et Albane Fontaine

Déjà parus

Dans la collection des Docs de La Fabrique, aux Presses des Mines

- E. Nadaud, *Alsace centrale : un territoire de culture industrielle*, 2022.
- C. Lucas et P. Marion, *Recherche et innovation : comment rapprocher sphères publique et privée?*, 2022.
- M. Saily, A. Johansen, P. Tengblad et M. van Klaveren, *Dialogues social et professionnel : comment les articuler?*, 2022.
- A.-S. Dubey et S. Bellit, *Les jeunes élites face au travail, Regards croisés entre Polytechnique et Harvard*, 2023.
- P. Larrue, *Répondre aux défis sociétaux : le retour en grâce des politiques « orientées mission »?*, 2023.
- C. Granier, *Le bassin industriel d'Alès, une histoire de reconversions*, 2023.
- L. Gaget et M. Nguyen van Mai, *ETI et talents : les clés pour que ça matche*, 2024.

Dans la collection des Notes de La Fabrique, aux Presses des Mines

- D. Lolo et A. Diop, *Les grandes entreprises sur la voie de la sobriété*, 2023.
- S. Bellit et V. Charlet, *L'innovation de rupture, terrain de jeu exclusif des start-up?*, 2023.
- P. Duarte *et al.*, *Foncier industriel et stratégies publiques locales : une articulation imparfaite*, 2024.
- F. Ferchaud *et al.*, *Aménager la ville productive*, 2024.

Avant-propos

Face au dérèglement climatique et à ses nombreuses conséquences économiques et sociales, le terme déjà ancien de *développement durable* semble désormais incomplet. Il laisse place à *la sobriété*, qui n'est plus, l'objet d'un combat militant uniquement porté par des associations environnementales mais bien un objectif très sérieusement recherché par les organisations scientifiques et les décideurs politiques. Aux côtés de l'innovation technique, parfois radicale, sur laquelle se fondent beaucoup d'espoirs, la sobriété est en effet reconnue comme un pilier, complémentaire et indispensable, des efforts à accomplir pour limiter le réchauffement climatique sans épuiser les ressources planétaires.

Toutefois, réduire la sobriété à des changements de comportement individuel, comme c'est encore souvent le cas, ne peut pas suffire. Pour qu'elle atteigne une efficacité suffisante, elle doit faire l'objet de politiques publiques. Seul un tel cadre, collectif et légitime, peut réussir à tempérer notre appétit de (sur)consommation sans que cela ne représente une contrainte et un renoncement qui paraîtraient insupportables.

C'est ce qu'illustrent les autrices de cet ouvrage en s'appuyant sur des propositions de mesures de sobriété – pour certaines déjà expérimentées – que sont la tarification progressive de l'eau, l'extension aux véhicules électriques du malus poids des voitures et la réduction de la consommation de vêtements neufs importés. Si ces mesures ne reçoivent pas toujours le soutien de l'ensemble des parties prenantes, et notamment des représentants des industries concernées, elles permettent en revanche de poser un cadre théorique dans lequel doivent s'inscrire les politiques publiques de sobriété pour avoir une chance d'être efficaces.

Plus précisément, les autrices montrent que ces politiques doivent se construire sur trois piliers complémentaires : la durabilité, la faisabilité et l'acceptabilité. La pérennité et la réussite des politiques publiques reposent ainsi sur la capacité de l'État à développer une vision de long

terme, à penser l'utilisation des différentes ressources de manière cohérente et totale, et à l'articuler au sentiment de justice sociale. C'est ce dernier impératif qui peut rendre la sobriété désirable, ce qui sera déterminant.

Nous espérons que cet ouvrage saura offrir des pistes de réflexion aux pouvoirs publics et aux entreprises sur les moyens de nouer avec des pratiques durables de sobriété.

La collection des « Docs de La Fabrique » rassemble des textes qui n'ont pas été élaborés à la demande ni sous le contrôle de son conseil d'orientation, et qui de ce fait n'engagent pas la parole de son conseil d'administration, mais qui apportent des éléments de réflexion stimulants pour le débat et la prospective sur les enjeux de l'industrie.

L'équipe de La Fabrique de l'industrie

Résumé

Depuis quelques années le mot *sobriété* prend de l'ampleur dans l'espace médiatique, politique et scientifique, et son sens s'élargit. Synonyme de tempérance dans l'Antiquité, désigné même comme une vertu cardinale, il avait peu à peu perdu ses couleurs philosophiques et spirituelles pour se réduire à la notion de sevrage. Aujourd'hui, pour certains, la sobriété vient promouvoir un mode de vie responsable, parfois même ascétique. Pour d'autres, il peut être confondu avec l'efficacité technologique, entendue comme la préservation des usages tout en utilisant moins de ressources. Enfin, pour le gouvernement, la sobriété est pour le moment surtout un outil de gestion de crise, aux retombées plus rapides que durables. L'exemple le plus éloquent est celui de l'appel « à la sobriété énergétique » lancé par Emmanuel Macron le 14 juillet 2022 pour faire face au risque de pénurie lié à la guerre en Ukraine. Le plan qui en a découlé, reposant sur des mesures de réduction de notre consommation d'énergie (diminuer le chauffage de 19 °C à 18 °C, réduire l'utilisation de l'eau chaude sanitaire dans les bureaux, etc.), a permis une baisse de la consommation d'électricité en France de l'ordre de 10 % durant l'hiver 2022-2023 par rapport à la moyenne des années précédentes corrigée des effets climatiques.

En tout état de cause, la sobriété est maintenant reconnue, aux côtés de l'innovation technologique, du recyclage et de l'efficacité, comme un levier nécessaire à l'atteinte de la neutralité carbone et au respect des autres limites planétaires. Par exemple, les menaces que font peser les épisodes de sécheresse en France nous obligent à envisager des efforts de réduction de notre consommation d'eau de source, en plus des chantiers de réfection des réseaux et du développement des technologies de désalinisation.

Cependant, qu'elles s'inscrivent dans un plan à court terme de gestion de crise ou dans un programme à plus long terme, les mesures de sobriété font le plus souvent appel à la responsabilité individuelle, à travers l'adoption d'éco-gestes ou le changement d'habitudes individuelles de consommation. Mais ces derniers ont par nature une efficacité limitée. Il est donc nécessaire

de donner une dimension collective au levier de la sobriété, en identifiant des mesures qui génèrent à la fois de nouveaux comportements individuels et une modification globale de notre consommation, plus adaptée aux limites planétaires.

La mise en œuvre opérationnelle d'une politique de sobriété collective se heurte néanmoins à plusieurs difficultés. La première a trait à l'absence de consensus sur la définition de la sobriété, sur laquelle doit s'appuyer une politique publique, et à la subjectivité même de cette notion. La deuxième difficulté tient à la faible adhésion des citoyens et des autres acteurs économiques à l'intérêt d'un « effort de sobriété ». Une première raison à cette réticence est la mauvaise image du concept, très souvent associé à la notion de restriction. Une deuxième raison tient au fait que la sobriété, dès lors qu'elle se définit comme une baisse globale de la demande, est souvent associée à une forme d'entrave économique et à la notion de décroissance. La mise en œuvre d'une politique publique sur ce sujet achoppe par ailleurs sur la difficulté du passage à grande échelle. Cela provient en partie d'une absence de portage politique et d'un manque de moyens humains et de compétences sur le sujet. Cela tient aussi au fait que les efforts ne peuvent pas être demandés de façon uniforme à tous et que toute tentative de raisonner sur un foyer moyen représentatif de l'ensemble de la population française s'avère contreproductive.

La mise en œuvre d'une politique publique de sobriété exige donc d'abord de dépasser les controverses idéologiques autour de la notion elle-même. Lever ce frein nécessite l'adoption d'une démarche rationnelle, fondée sur une justification factuelle. Il est en effet essentiel de fonder la légitimité de toute nouvelle mesure de sobriété en s'appuyant sur des éléments opposables, comme la quantification des besoins en ressources. En pratique, cela demande de déterminer nos futurs besoins en énergie, en matériaux, en eau ou en terre, et de vérifier si l'offre pourra répondre à la demande. Ce travail préliminaire permet de déterminer l'objectif à atteindre, les efforts de sobriété correspondant à l'écart entre offre et demande réduit de tout ce qui pourra être gagné par les autres leviers (efficacité, etc.). L'atteinte de cet objectif nécessite ensuite l'adoption d'une stratégie, comprenant le

choix des leviers à mobiliser (réglementation, soutien financier, fiscalité, opération de sensibilisation, etc.), l'identification des potentiels points de blocages, la désignation des acteurs à mobiliser et la mise en place d'outils de mesure. Par exemple, dans le cadre du plan de sobriété énergétique, le groupe de travail sur le sport a dû mettre en place un référentiel commun pour mesurer la consommation énergétique des infrastructures sportives, qui n'existait pas auparavant.

Toute politique publique de sobriété doit en outre être bâtie sur trois piliers complémentaires et indispensables : la durabilité, la faisabilité et l'acceptabilité. L'importance de ce triptyque s'illustre dans plusieurs études de cas développées dans cet ouvrage. Prenons par exemple la mise en place de la tarification progressive de l'eau, déjà expérimentée dans plusieurs collectivités. Elle poursuit un double objectif, écologique et social. Elle vise en effet la réduction de la demande en eau potable des ménages, à travers un signal prix, tout en permettant une redistribution de revenu des plus gros consommateurs vers les plus petits. Pour atteindre ces objectifs, cette mesure doit d'abord être durable : les services publics doivent imaginer un nouveau modèle de financement de l'eau dans un contexte de raréfaction de la ressource, tenant compte de la tarification progressive. Elle doit en outre être faisable d'un point de vue économique et technique : outre le modèle économique, il faut intégrer les coûts liés à la mise en place de la tarification progressive (installations de compteurs individuels, accès et traitement des données...) et s'assurer du partage des données entre administrations sociales et services publics de l'eau. Enfin, pour être acceptable, il est nécessaire de s'assurer que les plus précaires et les foyers nombreux bénéficient de mesures compensatoires (comme des chèques eau, par exemple).

Néanmoins, l'acceptation de mesures collectives de sobriété ne dépend pas uniquement d'éléments rationnels. Elle découle même de la capacité du décideur à ajouter à ces derniers une notion de désirabilité. Il est essentiel que l'action publique intègre pour cela les facteurs qui conditionnent les comportements : représentations, normes sociales, aménagement du territoire, etc. Dans le cas du textile par exemple, les comportements

d'achat qui entretiennent le phénomène de surconsommation de textile neuf sont alimentés par les représentations du textile comme un « consommable », véhiculées notamment par l'industrie de la fast-fashion. Pour faire évoluer les normes sociales et comportementales, plusieurs leviers peuvent être activés par l'action publique : la réglementation en matière de communication publicitaire, le développement des *nudges*, l'exemplarité de la politique d'achat public, etc.

Remerciements

En premier lieu, nous tenons à remercier notre référent Emmanuel Schneider pour ses remarques pertinentes et son soutien tout au long de l'année, ainsi que Nadia Maïzi, notre pilote de l'école des Mines, pour ses encouragements. Nous remercions également Mathieu Saujot pour ses précieux conseils.

Nous remercions Frédéric Glanois ainsi que l'ensemble des membres du Secrétariat général à la planification écologique (SGPE) pour l'intérêt porté à nos travaux.

Si le travail de mémoire a initialement débuté à deux, nous avons été rejointes en février par douze camarades de l'INSP pour une période intense, qui a abouti à la rédaction d'un rapport sur commande à destination du SGPE. Nous remercions chaleureusement Hugues Barataud, Carla-Julie Bastia, Amara Bathily, Simon Berger, Véronique Bouvelle, Paule Desmoulière, Richade Fahas, Tifoumnaka Koubodena, Paul Ouvrad, Aman Rasidi, Margaux Schneider et Aurélien Wittmann pour leur implication, leur travail et les échanges très riches que nous avons eus.

Enfin, nous remercions tous ceux qui ont répondu à nos sollicitations et ont accepté d'échanger avec nous sur ce vaste sujet qu'est la sobriété.

Sommaire

Avant-propos	5
Résumé	7
Introduction	14
Chapitre 1 – La sobriété collective: le difficile passage de la théorie à la pratique	17
Un récent regain d'intérêt	17
Un levier indispensable à long terme.....	20
Les freins à une politique publique de sobriété.....	23
Chapitre 2 – Une démarche à rationaliser	29
De l'idée à la programmation	29
Trois piliers essentiels : durabilité, faisabilité et acceptabilité.....	33
Trois études de cas illustratives d'une politique de sobriété.....	36
Chapitre 3 – Rendre la sobriété désirable	51
Éviter la perception d'une contrainte.....	51
Garantir une perception collective et juste des efforts	55
Conclusion	59
Bibliographie	61
Annexes	69
Annexe 1 - Étude de cas : encourager la vente de petits véhicules électriques	69
Annexe 2 – Étude de cas : la tarification progressive de l'eau.....	83
Annexe 3 – Étude de cas : la réduction de la consommation de textile neuf ..	95
Annexe 4 – Liste d'entretiens réalisés	115

Introduction

En 2023, le « jour du dépassement¹ », c'est-à-dire la date à laquelle l'humanité a consommé toutes les ressources naturelles que la planète peut régénérer en une année, a été atteint le 2 août. À partir de cette date, nous avons donc vécu cinq mois en entamant le capital naturel nécessaire au maintien de la vie sur Terre. En parallèle, face à la croissance de la consommation mondiale de ressources non renouvelables (minéraux et combustibles), dont l'extraction fragilise les écosystèmes, des pénuries sont à craindre. Selon une étude de l'Ademe (2017), « de nombreux métaux de base ont, sur plusieurs décennies, une croissance annuelle moyenne de 3 % comme pour le cuivre ou le fer, mais les métaux de spécialité² ont une croissance annuelle bien supérieure pouvant dépasser 6 % sur la dernière décennie. [...] En conséquence des pénuries sur certaines matières minérales pourraient survenir dans un avenir proche (10 ans) ». Des pénuries d'autant plus inquiétantes que de nombreux métaux sont utilisés dans des technologies visant à participer à la transition énergétique. Or, il y a urgence à diminuer les émissions de gaz à effet de serre et le recours aux énergies fossiles : d'après le rapport du GIEC d'avril 2022, 3,3 à 3,6 milliards d'humains vivent dans des conditions de forte vulnérabilité au réchauffement climatique.

Les États et les acteurs économiques sont donc contraints de trouver des solutions pour limiter le réchauffement climatique sans épuiser les ressources planétaires. La technologie, l'efficacité, la productivité des ressources ou encore le recyclage ont longtemps été les seules voies envisagées. Mais depuis quelques années, l'appel à des efforts de

1 – Le jour du dépassement est calculé chaque année par l'ONG Global Footprint Network, au niveau mondial et pays par pays. En France, ce jour a été atteint le 5 mai en 2023.

2 – Les métaux de spécialité sont utilisés en quantité limitée dans les produits finaux. Ils constituent le plus souvent des éléments d'alliage ou des éléments utilisés pour leurs propriétés électroniques dans les nouvelles technologies.

sobriété prend une place grandissante au sein de la sphère scientifique. Notamment, dans le troisième volet de son rapport consacré aux solutions pour réduire les émissions de gaz à effet de serre³, le GIEC appelle à la mise en œuvre de politiques de sobriété en les définissant comme « les mesures et les pratiques quotidiennes qui permettent d'éviter la demande en énergie, en matériaux, en terres, en eau, tout en assurant le bien-être de toutes et tous, dans le cadre des limites planétaires ». En France, la sobriété entre peu à peu dans les politiques publiques mais elle reste le plus souvent utilisée comme un outil de gestion de crise : appel à la baisse de la consommation d'énergie au déclenchement de la guerre en Ukraine, mesures de réduction de la consommation d'eau face à la menace de sécheresse, etc. Le levier de la sobriété se résume le plus souvent à la mise en œuvre d'écogestes et à l'appel à un changement des comportements individuels pour atteindre des objectifs à court terme. Comment faire alors de la sobriété collective un élément constitutif de nos politiques publiques et de notre rapport à la consommation ? Comment créer un cadre adéquat à l'évolution nécessaire des modes de vie, sans pour autant compromettre les revenus, les emplois ou encore la liberté de nos concitoyens ?

C'est à ces questions que notre ouvrage tente modestement de répondre. En nous appuyant sur de nombreux entretiens menés auprès des institutions, des collectivités, des experts, des entreprises ou encore des associations, nous avons tenté d'identifier les principaux nœuds et blocages auxquels l'action publique est aujourd'hui confrontée, et qui empêchent la mise en œuvre de la sobriété plus largement. Ils font l'objet d'un premier chapitre. Ce travail préliminaire nous a permis d'établir une « méthode » pour sortir de l'idéologie et entrer dans une démarche rationnelle. Nous illustrons cette démarche dans un deuxième chapitre, dans le cadre de trois études de cas. Chaque cas correspond à une stratégie publique pour réduire la consommation d'une ou plusieurs ressources : l'orientation des achats automobiles vers de petits véhicules électriques, la tarification progressive de l'eau et la réduction de la consommation de textiles neufs.

3 – Publié le 4 avril 2022.

Ces études de cas, développées en annexe, ont permis de faire émerger trois critères indispensables pour assurer l'efficacité des mesures de sobriété : la durabilité des mesures, leur faisabilité et leur acceptabilité.

Ce dernier critère, complémentaire des deux autres, mérite en outre une attention particulière ; il n'est en effet pas possible de s'en remettre uniquement à des éléments rationnels pour dépasser les blocages identifiés en matière d'acceptabilité et de désirabilité de la sobriété. Il faut donc s'intéresser aux représentations qui freinent l'adhésion collective à des politiques publiques de sobriété. C'est l'objet du troisième chapitre.